

Daniel GOLDBERG

*Député de Seine Saint-Denis
Conseiller municipal de La Courneuve
Président du Groupe d'amitié
France – Union des Comores*

Intervention à l'Assemblée de l'Union des Comores Moroni – Lundi 4 octobre 2010

Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Union des Comores,
Monsieur le Président de la Commission des relations extérieures,
Madame et Messieurs les députés, chers collègues parlementaires,

C'est avec responsabilité, avec dignité et en amitié que j'ai l'honneur de m'exprimer aujourd'hui devant vous, ici, dans l'enceinte même du cœur de la démocratie comorienne.

Je voudrais tout d'abord remercier Monsieur le Président Bourhane Hamidou de son invitation à accueillir cette mission de parlementaires français aux Comores que je conduis. C'est, vous le savez comme moi, la première mission officielle de l'Assemblée nationale française aux Comores depuis votre indépendance, le 6 juillet 1975, il y a plus de 35 ans. Je tiens également à remercier Monsieur Abderemane Abdallah avec lequel nous avons pu discuter des modalités pratiques de notre mission afin que nos échanges soient le plus profitables aux deux parties, comorienne et française.

A tous donc, « Marahaba mendji » : Merci de nous accueillir parmi vous.

Avec mes collègues Loïc Bouvard et Bernard Lesterlin, membres du Groupe d'amitié France - Union des Comores de l'Assemblée nationale française, groupe d'amitié que j'ai le plaisir de présider, nous sommes pleinement conscients de l'honneur qui nous est fait aujourd'hui d'être présents à vos côtés et de nous exprimer collectivement, par ma voix, devant vous.

Les 35 années d'indépendance des Comores n'ont pas pour autant – et bien heureusement ! - rompu les liens entre nos deux pays. Les relations entre la France et l'Union des Comores ont toujours été profondes. Nos deux pays ont un passé commun, parfois heureux, quelques fois plus douloureux. Ils ont à coup sûr un présent à partager et un avenir à construire ensemble. C'est pourquoi notre Groupe d'amitié France – Union des Comores a choisi d'être particulièrement actif dans le domaine du co-développement et du développement régional partagé. Cela nous a conduit à prendre un certain nombre d'initiatives en France, notamment de recevoir plusieurs élus comoriens lors de leur passage à Paris, je pense notamment à l'association des maires de Ngazidja animée par Monsieur Said Mchangama. Nous avons également organisé en juin dernier un Forum sur le développement partagé au Palais Bourbon qui a réuni plus de 130 représentants de la diaspora franco-comorienne et comorienne établie en France et des représentants des ministères français de Affaires étrangères et du Développement solidaire.

C'est notamment par ces rencontres que nous voulons aider au partenariat entre collectivités

territoriales françaises et comoriennes. Aussi je me félicite que mon ami Stéphane Troussel, Vice-président du Conseil général de Seine Saint-Denis et élu, comme moi-même, de la ville de La Courneuve, soit également présent en ce moment avec nous, pour nouer un partenariat actif entre notre département et l'île de Grande Comore.

Mais ces actions demandent aussi à ce que les représentants accrédités par les deux pays soient eux-aussi efficaces et pleinement investis. Aussi je souhaite à cet instant remercier très chaleureusement Monsieur Abdallah Mirghane, Ambassadeur de l'Union des Comores en France, pour son soutien constant aux activités de notre Groupe d'amitié, et qui nous fait la joie de nous accompagner lors de cette mission. Et permettez-moi également de saluer dans les mêmes termes l'action de Monsieur Luc Hallade, Ambassadeur de France aux Comores, qui montre, avec l'ensemble de ses collaborateurs, un dynamisme hors normes pour rapprocher les points de vue et aider de nombreuses actions de codéveloppement au service de nos deux pays.

Notre présence ici avec vous, depuis samedi à Ngazidja avec déjà de nombreuses rencontres très enrichissantes et émouvantes, puis à partir de mercredi prochain à Anjouan et à Mohéli, a aussi pour but d'entendre le message des comoriens, et en particulier des jeunes comoriens qui n'ont connu les Comores qu'indépendantes. Il est important qu'ils puissent exprimer leurs attentes vis à vis de la France afin que les liens d'amitié qui existent aujourd'hui perdurent à l'avenir. Chacun sait le contentieux qui oppose nos deux pays. Mais notre conviction est qu'il peut-être dépassé, sans attendre son règlement définitif, cela pour le bien en premier lieu des habitants de nos deux pays.

Cela doit passer par un partenariat économique innovant, régional et dans l'ensemble de l'Océan indien, par des liaisons maritimes et aériennes assurées dans la région. Un partenariat qui doit faciliter la croissance de l'activité économique productive aux Comores et qui peut également permettre de développer le tourisme, et en particulier l'écotourisme avec le parc marin à Mohéli, qui est un enjeu important qui intéresse nos deux pays.

Nous avons également la conviction qu'une desserte aérienne sûre, directe et de qualité entre Paris, Marseille et Moroni est également une nécessité. C'est une nécessité non seulement pour le développement de l'Union des Comores. C'est aussi une nécessité pour les nombreux franco-comoriens qui voyagent très régulièrement entre nos deux pays et qui ont le droit de pouvoir le faire dans des conditions normales de sécurité et de confort.

Notre Groupe d'amitié et l'ensemble des parlementaires français ont été profondément touchés par l'accident survenu le 30 juin 2009 et qui a coûté la vie à 152 personnes – et j'en connaissais personnellement plusieurs d'entre-elles et nombre de leurs proches – auxquels j'adresse aujourd'hui mes pensées. Il est nécessaire que l'enquête sur ce drame aboutisse maintenant, très prochainement, afin que les familles puissent faire pleinement leur deuil. Aussi, il est temps que cette desserte aérienne directe et de qualité de l'Union des Comores depuis la métropole française soit mise en place et nous vous confirmons notre disponibilité et notre volonté pour y contribuer.

Par leur attachement fort aux Comores, par le rôle de soutien économique et financier qu'ils apportent, la place des citoyens franco-comoriens et des Comoriens résidant en France est essentielle pour améliorer encore la qualité de nos relations. En témoignent les nombreuses associations, leur engagement intense pour l'aide au développement de leur ville d'origine, les nombreuses manifestations organisées très régulièrement dans nos villes françaises – je pense notamment aux madjiliss auxquels j'ai pu participer -, qui permettent de transmettre et de faire partager la culture comorienne auprès des jeunes générations.

C'est pourquoi nous mettons également ces associations et leurs représentants au cœur de notre

action. Et puis, nos concitoyens franco-comoriens étant, comme j'ai l'habitude de le dire, « 100% comoriens et 100% français », ils apportent beaucoup à la richesse et à la diversité de la France. C'est pourquoi nous espérons que le projet soutenu par de nombreuses associations d'une « Maison des Comores » située en France métropolitaine puisse se réaliser.

Je voudrais également saluer la permanence et l'importance de la coopération bilatérale menée par la France et qui participe au développement des Comores. L'ensemble de ces actions interviennent dans le cadre du Document Cadre de Partenariat signé entre nos deux pays qui doit être révisé prochainement. Avec l'Agence Française de Développement, c'est un engagement de plus de 24 millions d'euros pour des projets en cours d'exécution sur des sujets tels que le développement rural et agricole, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et la mise en place d'une gestion communautaire de l'eau, le secteur de la santé avec le projet PASCO, l'amélioration des réseaux de transports terrestres et aériens, le soutien à votre système financier dont la Banque de Développement des Comores.

Pour ce qui le concerne, le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France intervient notamment sur les questions éducatives et la maîtrise de la langue française – point sur lequel, avec mes collègues, nous serons particulièrement attentifs car tout recul de la pratique du français aux Comores ne peut produire que l'éloignement entre nos deux pays. Le SCAC soutient également vos institutions et les initiatives de la société civile, par l'intermédiaire notamment du Fonds Social de Développement. De même, le PCUC (Programme de Codéveloppement avec l'Union des Comores) a été une grande réussite en mobilisant l'énergie de la diaspora établie en France pour des projets de développement locaux. Celui-ci arrive à son terme cette année et nous souhaitons ardemment sa prolongation. Au total, pour la seule année 2010, la coopération bilatérale française aura représenté un engagement effectif de 9,3 millions d'euros. Je me félicite de cet engagement de la France qui n'est pas en paroles, mais en actes concrets au bénéfice de la population comorienne et du rapprochement entre nos deux nations.

Je parlais au début de mon propos de responsabilité, de dignité et d'amitié. J'espère vous avoir convaincu de l'esprit de responsabilité qui nous anime. La dignité, elle doit être naturelle entre nos deux pays qui doivent se parler sur un pied d'égalité, notamment eu égard au passé. Quant à l'amitié, nous sommes convaincus, j'en suis sûr comme vous tous, qu'elle est et restera l'énergie qui permettra à la France et à l'Union des Comores, d'avancer séparément, mais dans la même direction, dans un partenariat actif et une même vision de nos intérêts communs.

Nous sommes ici entre parlementaires, accueillis solennellement dans votre assemblée et représentants, vous comme nous, de nos concitoyens. Et nos deux pays vont connaître d'ici peu des élections présidentielles, vous dès les prochaines semaines et nous, en France, dans 18 mois. Aussi, je souhaiterais terminer mon propos en citant Pierre Mendès-France : « *L'amour de la démocratie, c'est d'abord un état d'esprit* ». Faisons donc en sorte, chacun à notre place, de cultiver cet état d'esprit pour que la démocratie dans nos deux pays fleurisse chaque nouvelle journée, qu'elle irrigue nos liens bilatéraux permanents afin qu'ensemble nous trouvions le chemin d'un avenir partagé.

A ceux qui pourraient dire : « *Ce chemin est long et difficile* », je répondrai « *Ye wandzo yende kawono houle* » qui, je crois, peut être traduit par « *Qui veut aller loin ne regarde pas la distance* ». Nous sommes ici pour que nos deux pays aillent loin ensemble, qu'ils surmontent ensemble les difficultés les unes après les autres. C'est le sens de notre mission qui, par votre accueil chaleureux, sera, je suis persuadé, une réussite pour le bien de nos deux pays.